



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
27 octobre 2023
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif, concernant la communication n° 3669/2019^{*, **}

Communication soumise par : V. S. (non représenté(e) par un conseil)
Victime(s) présumée(s) : L'auteur(e)
État partie : Bélarus
Date de la communication : 27 décembre 2018 (date de la lettre initiale)
Question(s) de fond : Liberté d'expression ; liberté de réunion

Le 19 juillet 2023, le Comité, ayant perdu tout contact avec l'auteur(e), a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 3669/2019.

* Adoptée par le Comité à sa 138^e session (26 juin-26 juillet 2023).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication :
Tania María Abdo Rocholl, Farid Ahmadov, Wafaa Ashraf Moharram Bassim, Rodrigo A. Carazo,
Yvonne Donders, Mahjoub El Haiba, Carlos Gómez Martínez, Laurence R. Helfer, Marcia V. J. Kran,
Bacre Waly Ndiaye, Hernán Quezada Cabrera, José Manuel Santos Pais, Soh Changrok, Tijana Šurlan,
Kobayyah Tchamdja Kpatcha, Teraya Koji, Hélène Tigroudja et Imeru Tamerat Yigezu.

